

guerre en Algérie; les appels à l'exécution des condamnés à mort, le fossé creusé entre la France et l'Algérie; la position des communistes [24 juillet 1956] (p. 3559); Les conséquences du conflit d'Algérie pour l'économie française; la nécessité de reconnaître le fait national algérien; la désorganisation de l'armée; l'allongement et la durée du service militaire; la position du parti socialiste (p. 3560, 3561); — du projet de LOI DE FINANCES pour 1957, Art. 21, Etats I et J, dépenses militaires, SECTION COMMUNE: *Echec de la politique de pacification en Algérie, nécessité d'une solution politique; collusion entre la France et Israël dans l'affaire de Suez (déclaration de M. Béguin devant l'intergroupe pour l'unité française, discours de M. Laforest aux aviateurs de la base de Dijon)* [6 décembre 1956] (p. 5595); *Danger d'une destruction de la France en cas de guerre atomique; réarmement de l'Allemagne; nécessité d'accepter les propositions soviétiques tendant à l'évacuation de l'Europe par les troupes étrangères; répercussions de la politique extérieure et intérieure sur la structure et le moral de l'armée* (p. 5596). — Dépose une demande d'interpellation sur la fermeture de l'usine Voisin à Issy-les-Moulineaux (Seine) [14 janvier 1958] (p. 2). — Prend part à la discussion: des propositions de la Conférence des Présidents: *Remboursement des frais médicaux, installation sur notre sol de bases atomiques et de rampes de lancement de fusées* [14 janvier 1958] (p. 5); — du projet de LOI DE FINANCES pour 1958, deuxième partie, crédits militaires, SECTION COMMUNE: *Création de la défense intérieure du territoire et de l'arme psychologique, instrument de lutte contre les communistes et les ouvriers; conférence faite aux officiers sur la guerre psychologique, lutte systématique contre le communisme, manœuvre tendant à faire de l'armée l'instrument exclusif de la réaction et à la détacher de la nation* [27 février 1958] (p. 1107); *Mépris du rôle de contrôle de la Commission de la défense nationale* (p. 1109); *déclarations du général Ely, création d'états-majors mixtes dans chaque département et de zones d'armées, activité des services psychologiques, organisation de la protection civile, crainte d'un danger parachutiste, nouvelles fonctions du colonel Bigeard* (p. 1109); *attitude de certains officiers en Algérie d'après le livre d'Henri Alleg, incidence de la politique de droite appliquée à Alger sur l'avenir de la démocratie et de la République, rôle*

*d'arbitre de l'armée entre les pouvoirs traditionnels, espoir des trusts dans l'avènement d'une dictature, nécessité d'une union de gauche pour l'union des républicains de toutes nuances* (p. 1110).

## MALRAUX (M. André), N. P.

*Ministre*

(Cabinet Charles DE GAULLE)

le 1<sup>er</sup> juin 1958.

*Ministre délégué à la Présidence du Conseil.*

du 3 juin 1958 au 8 janvier 1959.

### Interventions :

Est nommé : *Ministre* (Cabinet Charles de Gaulle) [1<sup>er</sup> juin 1958] (*J.O.* du 2 juin 1958, p. 5279); — *Ministre délégué à la Présidence du Conseil* (Cabinet Charles de Gaulle) [3 juin 1958] (*J.O.* du 4 juin 1958, p. 5328).

## MANCEAU (M. Bernard), Député de Maine-et-Loire (app. P.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). — Est nommé membre : de la Commission de la presse [31 janvier 1956] (p. 161); de la Commission de la production industrielle et de l'énergie [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503). — Est élu Secrétaire de la Commission de la presse [18 octobre 1957] (p. 4536).

### Dépôts :

Le 25 janvier 1956, une proposition de loi tendant à instaurer un impôt à la source en remplacement de divers impôts, n° 87. — Le 25 janvier 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à reporter au 15 mars 1956 les déclarations fiscales et les versements d'acomptes provisionnels, n° 88. — Le 16 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux agriculteurs et maraîchers du Maine-et-Loire ayant subi des pertes du fait des fortes gelées de janvier et février en leur accordant le bénéfice de prêts à taux réduit et de dégrèvements d'impôts, n° 527. — Le 16 mars 1956